

Il n'est pas l'heure d'affaiblir les atouts de la Suisse!



**EVA HERZOG, CONSEILLÈRE AUX ÉTATS
MEMBRE DU BUREAU DU TEAM POLITIQUE FUTURE**

C'est un véritable séisme qui secoue actuellement l'économie suisse, fortement orientée vers l'exportation. Les droits de douane imposés par Donald Trump posent des problèmes existentiels à de nombreux secteurs. D'autres domaines, comme l'industrie pharmaceutique, ne savent pas encore quelles mesures les menacent.

Les entreprises concernées doivent repenser, voire réinventer leurs modèles économiques. Même si la situation devait, espérons-le, s'améliorer à long terme, il nous revient de renforcer dès à présent les piliers essentiels de notre prospérité.

D'une part, nous devons investir de manière ciblée dans la formation, la recherche et l'innovation afin de maintenir le niveau de cet atout important pour la place économique suisse. Le Parlement a le pouvoir de rectifier les coupes budgétaires prévues par le Conseil fédéral dans le paquet de mesures d'allègement 27 en ce qui concerne les hautes écoles et les institutions chargées d'encourager la recherche et l'innovation.

D'autre part, la Suisse doit plus que jamais assurer une base durable et stable à ses relations avec son voisin et partenaire commercial le plus important et le plus fiable. Avec les « Bilatérales III », le Conseil fédéral a obtenu un très bon résultat pour notre pays dans les négociations avec l'Union européenne. Toutes les forces progressistes sont désormais appelées à contribuer à la réussite de ces accords.

Les investissements dans le pôle FRI ainsi que la voie bilatérale, qui a fait ses preuves, font partie des recettes du succès de l'économie suisse. Il faut désormais les renforcer, et en aucun cas les affaiblir.

P. 2

FORMATION, RECHERCHE ET INNOVATION

Un levier de croissance pour l'économie suisse

Les droits de douanes prohibitifs imposés par le Gouvernement américain mettent les entreprises exportatrices suisses sous pression. Pour faire face, l'économie helvétique doit rehausser encore sa compétitivité. Elle dispose pour cela d'un levier performant : la formation, la recherche et l'innovation.

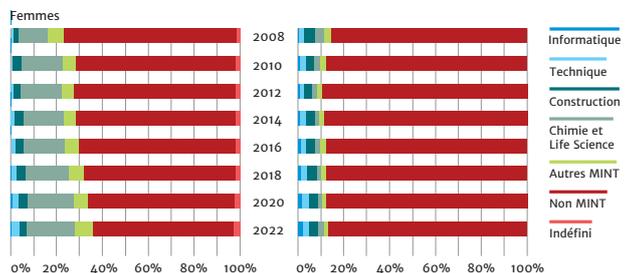
P. 3

FAITS & CHIFFRES

Le nombre de femmes diplômées dans les domaines MINT a nettement progressé dans les hautes écoles

Titres de bachelors des hautes écoles universitaires suisses

Titres de bachelors des hautes écoles spécialisées suisses (sans hautes écoles pédagogiques)



P. 4

BUDGET 2026 AVEC PITF 2027-2029

Le Conseil fédéral intègre les mesures d'allègement dans le plan financier

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

La CSEC-E s'oppose au plan de sortie de l'expérimentation animale contraignante

LOI SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les hautes écoles critiques sur les titres supplémentaires

POLITIQUE D'ARMEMENT

Recherche et innovation pour notre sécurité

Impressum

Münstergasse 64/66, 3011 Berne / T +41 31 351 88 46
info@netzwerk-future.ch, www.reseau-future.ch
La reproduction des articles est autorisée avec l'indication de la source. // © Réseau FUTURE 2025

FORMATION, RECHERCHE ET INNOVATION

Un levier de croissance pour l'économie suisse

Les droits de douanes prohibitifs imposés par le Gouvernement américain mettent les entreprises exportatrices suisses sous pression. Pour faire face, l'économie helvétique doit rehausser encore sa compétitivité. Elle dispose pour cela d'un levier performant : la formation, la recherche et l'innovation. Malheureusement, ce domaine est en passe d'être fortement affaibli par le programme d'allègement budgétaire 27 du Conseil fédéral.

En imposant des droits de douane de 39% sur les produits suisses, la Maison-Blanche a révélé au monde la puissance économique de la Suisse, considérée comme un concurrent direct des Etats-Unis d'Amérique. Le 1er août 2025, alors que le pays célébrait sa fête nationale, son économie est entrée dans une phase de fortes turbulences, dans un contexte international très incertain. Si la prolongation de la réduction des horaires de travail peut permettre d'atténuer les effets de la crise à court terme, les entreprises exportatrices doivent trouver le moyen de surmonter l'écueil. Un regard vers le passé le montre : c'est en rehaussant leur niveau de compétitivité que les entreprises ont résisté à la crise du franc fort, il y a plus de dix ans.

Recherche + innovation = croissance

L'encouragement de la recherche et de l'innovation est un levier de croissance éprouvé de l'économie suisse. Les entreprises fournissent la part la plus importante des financements (2,1% du PIB en 2023), et les institutions d'encouragement de la recherche et de l'innovation complètent l'effort (1,3% du PIB en 2023). Mais la contribution essentielle du Fonds national suisse et d'Innosuisse tient dans leur capacité à garantir la compétitivité de la Suisse. En effet, leurs financements sont accordés aux meilleurs scientifiques ou

innovateurs et aux meilleurs projets, évalués dans un contexte international. Une place scientifique suisse compétitive nourrit directement la compétitivité de l'économie. Elle permet à la fois de livrer les idées les plus novatrices aux entreprises suisses et de leur permettre de travailler avec les meilleurs cerveaux.

Selon les études actuelles, un franc investi dans un projet de recherche ou d'innovation génère entre trois et cinq francs de valeur ajoutée pour l'économie. Un emploi financé par la Confédération au sein du Domaine des EPF en induit cinq autres dans l'économie.

460'000 personnes à former

La formation n'est pas en reste. La formation professionnelle et les hautes écoles sont appelées à contribuer au maintien et au renforcement de la compétitivité de l'économie suisse. Selon une étude conjointe d'economiesuisse et de l'Union patronale suisse, il manquera 460'000 salarié-es sur le marché suisse du travail à l'horizon 2035, conséquence du départ à la retraite de la génération du baby boom. Pour être compétitive, une économie doit renouveler ses forces vives. Les hautes écoles suisses vont faire face à une hausse du nombre d'étudiant-es de plus de 18% dans les dix prochaines années.

Le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI) représente un levier de croissance incontournable pour l'économie suisse à court, moyen et long terme. De 2012 à 2024, il a bénéficié d'une croissance annuelle moyenne de 1,9%, inférieure à la croissance des dépenses totales de la Confédération (2,6%). En 2012, les investissements en faveur du domaine FRI représentaient 10,8% du total des dépenses de la Confédération. Cette part a diminué à 9,9% en 2024. Le domaine FRI est pourtant appelé à contribuer de façon disproportionnée au programme d'allègement budgétaire, à hauteur de 18% en 2027 et à hauteur de 15% en 2028. Le programme d'allègement budgétaire risque bien d'enrayer le moteur de croissance que représente le domaine FRI.

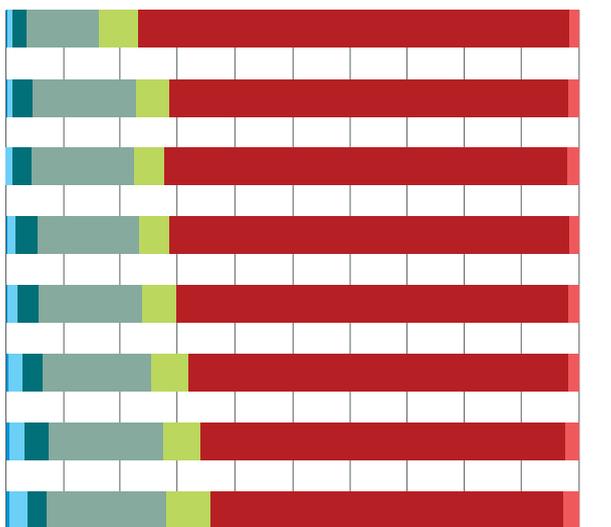
FAITS & CHIFFRES

Le nombre de diplômées dans les domaines MINT a nettement progressé dans les universités

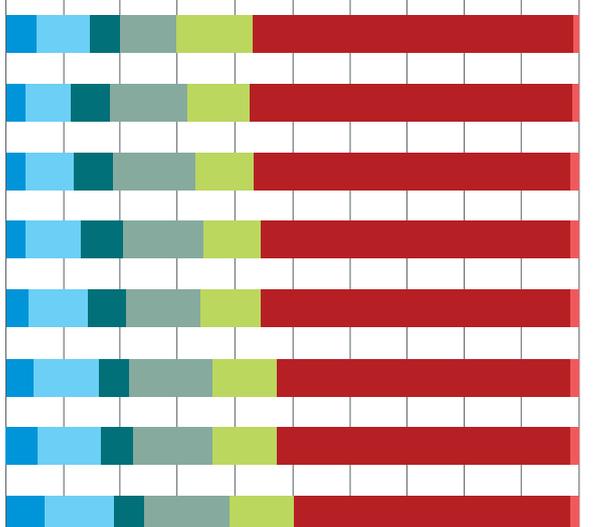
Entre 2008 et 2022, le nombre de femmes diplômées dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique (MINT) a nettement progressé dans les hautes écoles universitaires suisses (HEU), selon une étude des Académies suisses des sciences (a+). En 2022, 36% des bachelors féminins dans les HEU relevaient d'une filière MINT, alors qu'ils n'étaient que 23,1% en 2008. Les résultats de l'étude suggèrent que les mesures d'encouragement visant à augmenter le nombre de femmes dans ces domaines ont particulièrement été efficaces dans les HEU, et un peu moins dans les HES. Ces dernières sont passées de 10,3% de femmes diplômées en 2012 (année où la part des titres de bachelor MINT était la moins importante) à 13,4% en 2022.

Titres de bachelor des hautes écoles universitaires suisses

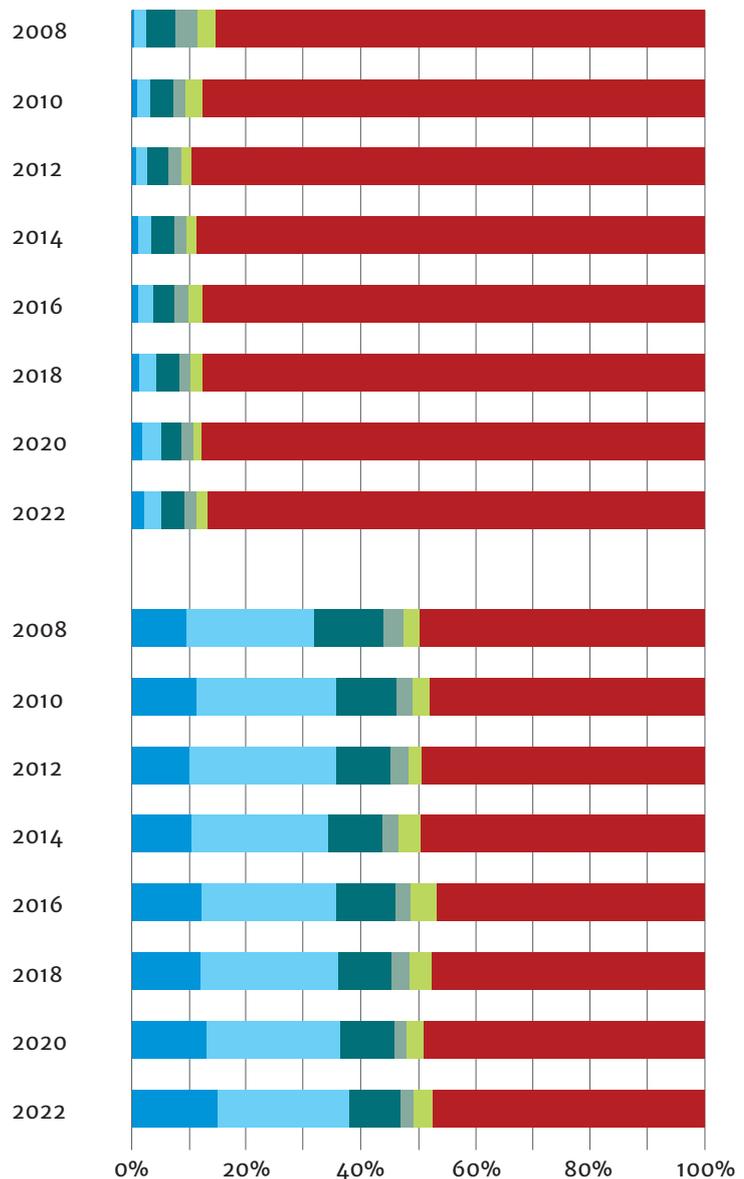
Femmes



Hommes



Titres de bachelor des hautes écoles spécialisées suisses (sans hautes écoles pédagogiques)



Informatique Technique Construction Chimie et Life Science Autres MINT Non MINT Indéfini

BUDGET 2026 AVEC PITF 2027-2029

Le Conseil fédéral intègre les mesures d'allègement dans le plan financier

Le Conseil fédéral a adopté le message concernant le budget 2026 assorti d'un plan intégré des tâches et des finances 2027-2029 (PITF). Le Conseil fédéral prévoit pour 2026 un déficit de financement de 845 millions de francs. Les dépenses pour la formation et la recherche augmentent de 667 millions de francs par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique principalement par l'application provisoire de l'Accord sur les programmes de l'UE (EUPA), qui permet aux scientifiques et aux acteurs et actrices suisses de l'innovation de participer aux appels d'offres des programmes de recherche et d'innovation de l'UE. Alors que la contribution obligatoire de la Suisse pour l'année en cours a été décidée par crédit supplémentaire, elle est budgétisée à hauteur de 629 millions de francs dans le budget 2026. Par ailleurs, le Conseil fédéral a déjà intégré dans l'IAFP les mesures d'économie prévues dans le paquet d'allègement budgétaire 2027, sur lequel le Parlement doit encore se prononcer.

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

La CSEC-E s'oppose au plan de sortie de l'expérimentation animale contraignante

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États (CSEC-E) propose à son conseil, par 9 voix contre 4, de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire «Un plan d'abandon des expériences avec contrainte sur les animaux, pour promouvoir une recherche tournée vers l'avenir». Pour la majorité de la commission, l'exigence d'un plan de sortie, qui pourrait entraîner des restrictions strictes pour la recherche en santé humaine, va trop loin. Elle souligne en outre que des travaux législatifs visant à promouvoir la recherche 3R, qui tente d'optimiser l'utilisation des expériences sur les animaux par le remplacement (replacement), la réduction (reduction) et la réforme (refinement), sont en cours au sein d'une sous-commission de la CSEC du Conseil national.

Le Réseau FUTURE recommande de soutenir la majorité de la CSEC-E et de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire.

LOI SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Hautes écoles critiques sur les titres supplémentaires

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États (CSEC-E) a approuvé par 9 voix contre 0 et 3 abstentions le projet du Conseil fédéral visant à renforcer la formation professionnelle supérieure. Cette révision de la loi sur la formation professionnelle vise à introduire un droit d'appellation pour les écoles supérieures ainsi que les compléments de titres «Professional Bachelor» et «Professional Master». Par 7 voix contre 5, la CSEC-E a ajouté une distinction supplémentaire: la mention doit être «Professional Bachelor» pour les diplômes obtenus à l'issue d'un examen professionnel supérieur et «Professional Bachelor en», suivie de l'orientation, pour les diplômes obtenus dans une école supérieure.

Du point de vue des hautes écoles suisses, les titres doivent permettre de différencier les contenus des formations et les compétences professionnelles acquises. L'introduction des compléments de titre risque d'accroître la confusion au niveau des titres et d'entraîner des malentendus. Au surplus, ces compléments de titre pourraient affaiblir la maturité professionnelle en tant que condition essentielle pour l'accès aux hautes écoles spécialisées. La proposition de la majorité de la CSEC-N risque d'accroître encore la confusion entre les titres.

Dans ce contexte, les hautes écoles suisses recommandent de soutenir la minorité II de la CSEC-E concernant l'art. 44a et de rejeter l'introduction de nouveaux compléments de titre. Si la minorité II est rejetée, les hautes écoles suisses recommandent de soutenir la minorité I (selon Conseil fédéral).

POLITIQUE D'ARMEMENT

Recherche et innovation pour notre sécurité

Dans le cadre de sa stratégie de politique d'armement, le Conseil fédéral souhaite augmenter les investissements dans la recherche, le développement et l'innovation liés à la sécurité, afin d'exploiter et de développer le potentiel technologique existant en Suisse. Cela nécessite une collaboration plus étroite avec les hautes écoles, les start-up actives dans ce domaine et les petites et moyennes entreprises (PME). Concrètement, la part du budget de l'armée consacrée à la recherche et au développement doit être progressivement portée à 2 % d'ici 2030. En outre, l'armée doit développer d'ici fin 2028 une nouvelle coopération avec le domaine des EPF.